

iA Groupe financier annonce le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Québec, le 5 novembre 2024 – Avec l’approbation de la Bourse de Toronto et de l’Autorité des marchés financiers, le conseil d’administration de iA Société financière inc. (TSX: IAG) (« iA Groupe financier » ou la « Société ») a autorisé la Société à racheter, dans le cours normal de ses activités, entre le 14 novembre 2024 et le 13 novembre 2025, jusqu’à concurrence de 4 694 894 actions ordinaires, représentant approximativement 5 % de ses 93 897 897 actions ordinaires émises et en circulation au 31 octobre 2024.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui prend fin le 13 novembre 2024, la Société est autorisée à racheter un nombre maximal de 8 074 936 actions ordinaires pour les annuler. À ce jour, 7 004 964 actions ordinaires ont été rachetées par l’entremise de la Bourse de Toronto et d’autres plateformes de négociation canadiennes et annulées. Le prix moyen pondéré payé pour les 7 004 964 actions ordinaires était d’environ 87,4690\$ par action ordinaire.

Les rachats s’effectueront par l’entremise de la Bourse de Toronto ou d’une autre plateforme de négociation canadienne, conformément aux règles et aux politiques des marchés, à la valeur marchande au moment de l’acquisition. Les actions ordinaires rachetées seront annulées. iA Groupe financier estime que le rachat de ses actions ordinaires représenterait une utilisation appropriée de ses fonds et serait dans l’intérêt supérieur de la Société et de ses actionnaires.

La moyenne quotidienne des opérations sur les actions ordinaires de la Société a été de 299 533 à la Bourse de Toronto au cours des six derniers mois civils complets se terminant au 31 octobre 2024 (la « moyenne quotidienne des opérations »). Conformément aux règles de la Bourse de Toronto, la Société peut racheter jusqu’à concurrence de 25 % de la moyenne quotidienne des opérations ou de 1 000 actions ordinaires durant un jour de Bourse donné ou d’un plus grand nombre d’actions ordinaires par semaine, sous réserve du nombre maximal qui peut être acquis dans le cadre du rachat si la transaction répond à l’exception d’achat en bloc prévue par les règles de la Bourse de Toronto. Par conséquent, à moins qu’un achat en bloc répondant à l’exception d’achat en bloc prévue par les règles de la Bourse de Toronto ne soit effectué, la Société peut racheter jusqu’à 74 883 actions ordinaires par jour de Bourse.

De plus, iA Groupe financier a mis sur pied un régime de rachat d’actions automatique (le « régime automatique »). Le régime automatique, qui a été approuvé par la Bourse de Toronto, donnera la possibilité de racheter des actions ordinaires en tout temps, y compris lorsque la Société ne sera pas normalement active sur le marché en raison de périodes d’interdiction d’opérations qu’elle s’impose elle-même, de ses règles sur les opérations d’initiés ou pour toute autre raison. Le nombre réel d’actions ordinaires achetées dans le cadre du régime automatique, le moment des achats et le cours auquel les actions ordinaires seront achetées dépendront des conditions du marché futures. Le régime automatique commencera immédiatement et prendra fin lorsque le rachat prendra fin. La Société ne peut modifier, suspendre ou résilier le régime automatique que si elle ne dispose pas d’informations importantes non connues du public et que la décision de modifier, de suspendre ou de résilier le régime automatique n’est pas prise pendant une période d’interdiction d’opérations qu’elle s’est elle-même imposée. Le régime constitue un « régime automatique » aux fins de la législation canadienne sur les valeurs mobilières applicable.

Les actionnaires peuvent obtenir un exemplaire des documents déposés auprès de la Bourse de Toronto relativement à l’offre, en écrivant à la secrétaire de iA Groupe financier.

Énoncés prospectifs

Ce communiqué peut contenir des énoncés qui font référence aux stratégies de iA Groupe financier ou des énoncés de nature prévisionnelle, qui dépendent d’événements ou de conditions futurs ou y font référence, ou qui comprennent des mots tels que « pourrait » et « devrait », ou des verbes comme « supposer », « s’attendre à », « prévoir », « entendre », « planifier », « croire », « estimer » et « continuer » ou leur forme

future (ou leur forme négative), ou encore des mots tels que « objectif » et « but » ou des termes ou des expressions semblables. De tels énoncés constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières. Dans le présent document, les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, les attentes concernant les projets de la Société de racheter des actions pour annulation dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Ils ne constituent pas des faits historiques, mais représentent uniquement les attentes, les estimations et les projections à l'égard d'événements futurs et ils pourraient changer.

Bien que iA Groupe financier estime que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs étant fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants, les résultats réels peuvent différer sensiblement des résultats qui y sont exprimés explicitement ou implicitement.

Les facteurs et les risques importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus sont notamment les risques d'assurance, de marché, de crédit et de liquidité, ainsi que les risques stratégique et opérationnel et de non-conformité réglementaire, tels que : la conjoncture commerciale et économique; le niveau d'inflation; la concurrence et le regroupement des sociétés; les changements apportés aux lois et aux règlements, y compris aux lois fiscales, et les changements apportés aux lignes directrices en matière de capital et de liquidités; des mesures prises par les autorités réglementaires qui pourraient avoir une incidence sur les affaires ou les activités de iA Groupe financier ou ses partenaires d'affaires; les risques associés à l'environnement politique et social régional ou mondial, les risques liés aux changements climatiques, notamment la transition vers une économie en faibles émissions de carbone et la capacité de iA Groupe financier à satisfaire aux attentes des parties prenantes face aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance; le risque lié aux données et le cyberrisque, les risques liés aux ressources humaines, les risques liés à la stratégie de couverture; les liquidités de iA Groupe financier, notamment la disponibilité de financement pour respecter les engagements financiers en place aux dates d'échéance prévues lorsqu'il le faut; l'exactitude de l'information reçue de cocontractants et la capacité des cocontractants à respecter leurs engagements; l'occurrence de catastrophes naturelles ou imputables à l'homme, de conflits internationaux, de pandémies (comme la pandémie de la COVID-19) et d'actes terroristes.

Les hypothèses et les facteurs importants sur lesquels a été fondée la préparation des perspectives financières comprennent, sans toutefois s'y limiter : l'exactitude des estimations, des hypothèses, des jugements dans le cadre des méthodes comptables applicables et l'absence de changement important concernant les normes et méthodes comptables applicables de la Société; l'absence de variation importante concernant les taux d'intérêt; l'absence de changement important concernant le taux d'imposition réel de la Société; l'absence de changement important concernant le niveau d'exigences réglementaires en matière de capital de la Société; la disponibilité d'options pour le déploiement du capital excédentaire; l'expérience en matière de crédit, la mortalité, la morbidité, la longévité et le comportement des titulaires de polices conformes aux études actuarielles; le rendement des investissements conforme aux attentes de la Société et conforme aux tendances historiques; les différents taux de croissance des activités selon l'unité d'exploitation; l'absence de changement inattendu concernant le contexte économique, concurrentiel, juridique ou réglementaire ou le contexte dans le secteur des assurances; ou les mesures prises par les autorités de réglementation qui pourraient avoir une incidence importante sur les activités ou l'exploitation de iA Groupe financier ou de ses partenaires d'affaires; l'absence de variation imprévue concernant le nombre d'actions en circulation; la non-matérialisation des risques ou des autres facteurs mentionnés ou dont il est question ailleurs dans le présent document ou qui figurent à la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion* de l'année 2023 de la Société et à la section « Gestion des risques et sensibilités – Mise à jour » des *Rapports de gestion* pour les périodes terminées le 31 mars, le 30 juin et le 30 septembre 2024, susceptibles d'avoir une influence sur le rendement ou les résultats de la Société.

Instabilité économique et financière dans un contexte de tensions géopolitiques – Les conditions économiques défavorables et l'instabilité financière suscitent une certaine inquiétude. Les banques centrales ont augmenté les taux d'intérêt pour lutter contre l'inflation élevée de l'année dernière. La guerre en Ukraine, le conflit Israël-Hamas et les tensions en Chine provoquent également une instabilité sur les marchés mondiaux. Ces événements pourraient entraîner une forte volatilité financière et mettre à l'épreuve la capacité de la Société à anticiper et à atténuer les vents contraires sur ses marchés, et avoir une incidence négative sur ses perspectives financières, ses résultats et ses activités.

Des renseignements supplémentaires sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et sur les hypothèses ou les facteurs importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés à la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion* de l'année 2023 et à la note « Gestion des risques financiers associés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance » afférente aux *États financiers consolidés audités* de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, de même que dans la section « Gestion des risques et sensibilités – Mise à jour » des *Rapports de gestion* pour les périodes terminées le 31 mars, le 30 juin et le 30 septembre 2024 et dans les autres documents que iA Groupe financier a déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, qui peuvent être consultés à l'adresse sedarplus.ca.

Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué reflètent les attentes de iA Groupe financier à la date du présent document. iA Groupe financier ne s'engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs ou à en publier une révision afin de tenir compte d'événements ou de circonstances postérieures à la date du présent communiqué ou afin de tenir compte de la survenance d'événements imprévus, sauf lorsque la loi l'exige.

À propos de iA Groupe financier

iA Groupe financier est un groupement de sociétés d'assurance et de gestion de patrimoine des plus importants au Canada. Il mène aussi des activités aux États-Unis. Fondée en 1892, il figure au nombre des grandes sociétés publiques au Canada. Son titre est inscrit à la Bourse de Toronto, sous le symbole IAG (actions ordinaires).

Information :

Relations avec les investisseurs

Marie-Annick Bonneau

Tél. bureau : 418 684-5000, poste 104287

Courriel : marie-annick.bonneau@ia.ca

Relations publiques

Pierre Picard

Tél. bureau : 418 684-5000, poste 101660

Courriel : pierre.picard@ia.ca

Secrétariat corporatif

Amélie Cantin

Tél. bureau : 418 684-5000, poste 104889

Courriel : secretariat_corporatif@ia.ca